



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DEUG

Question écrite n° 50354

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale au sujet des conclusions de l'étude sur « les facteurs de réussite dans les deux premières années d'enseignement supérieur » publiée par la direction de la programmation et du développement du ministère. Cette étude confirme que les bacheliers échouent massivement en premier cycle universitaire. En moyenne, moins de quatre sur dix décrochent un DEUG en deux ans. De plus, selon les auteurs du rapport, la probabilité de réussir en faculté peut toujours se prédire à partir du parcours scolaire antérieur. En conclusion, le rapport tend à constater que l'université ne réduit pas les inégalités scolaires et sociales, mais au contraire les accroît. Il souhaiterait donc connaître les suites que le Gouvernement entend donner aux conclusions de ce rapport afin d'améliorer les chances de réussite des bacheliers à l'université.

Texte de la réponse

Le taux de réussite au DEUG est de 37 % en deux ans, mais il atteint près de 70 % pour l'ensemble des bacheliers, après 2,7 années d'études en moyenne. La probabilité d'accès en second cycle approche les 60 %. Il faut rajouter à ces chiffres que 11 % des étudiants de premier cycle se réorientent vers des IUT ou STS. Il convient de souligner que les DEUG sont les seules filières de l'enseignement supérieur à accueillir les étudiants directement après le baccalauréat sans sélection. On constate ainsi une grande hétérogénéité du public de l'enseignement universitaire qui tient à la grande diversité du parcours scolaire antérieur des étudiants et de leur investissement. Le terme « d'échec » est donc à utiliser avec prudence et précaution. Si l'on ne peut nier le phénomène de non-réinscription en DEUG, il n'est cependant pas systématiquement synonyme d'échec, car de nombreux étudiants en 1re année de DEUG considèrent celle-ci à une année d'orientation personnelle de leurs études et de transition vers un choix professionnel plus déterminé. Cette première année de DEUG n'est donc pas perçue de façon négative, mais est plutôt appréhendée comme une année de réflexion, donc de maturation individuelle de l'étudiant. Elle joue aussi de plus en plus un rôle de « classe préparatoire » pour changer d'orientation ou pour confirmer un vœu initial non encore satisfait tel qu'une poursuite d'études courtes BTS/DUT ou d'année « zéro » ou de mise à niveau en vue d'une poursuite d'études dans d'autres filières : soit filière longue de type médecine, elle peut également servir à préparer un concours (étude paramédicale, concours administratifs). Néanmoins, toutes les innovations en vue d'améliorer les chances de réussite des bacheliers à l'université sont vivement encouragées dans le cadre de la politique contractuelle.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50354

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 septembre 2000, page 5111

Réponse publiée le : 29 janvier 2001, page 647